



Forestiers d'Alsace

sans frontières  
Antoine Müller

## La forêt privée contrainte de licencier

Forestiers d'Alsace, fédération des dix associations forestières locales en Alsace, vient d'être contrainte, faute de financement, de licencier pour des raisons économiques, ses quatre techniciens. Ces derniers ont été salués lors d'une cérémonie de remerciements qui a eu lieu mardi 7 mars à la Chambre d'agriculture à Sainte-Croix-en-Plaine



Le président Jean-Marie Batot (à gauche) et le directeur Daniel Wohlhuter (à droite) entourent trois des quatre techniciens licenciés : Marc Debus, Jean-Marie Sylvestre et Christophe Doumraux. © Jean-Michel Hell

territoriales qui oblige la nouvelle région Grand Est à s'organiser différemment, dans tous les domaines, et notamment au niveau des forêts.

### Des courriers sans réponse

Différentes activités jusqu'alors subventionnées ne le sont plus. C'est le cas de la convention 2014-2016 «visites-conseils-mobilisation des bois» avec la région Alsace qui n'a pas pu être renouvelée en 2017 dans le cadre de la nouvelle région Grand Est. C'est également le cas pour la convention 2013-2015 prolongée en 2016 «agrandissement des unités de gestion» avec la même région Alsace, non renouvelée en 2017 au niveau du Grand Est. Par ailleurs, le transfert de la compétence économique de conseils départementaux aux conseils régionaux dans le cadre de la réforme territoriale a conduit le conseil départemental du Bas-Rhin à mettre un terme, fin 2016, à sa contribution au dispositif «agrandissement des unités de gestion».

Rappelons que Forestiers d'Alsace a pour but de promouvoir, de coordonner et de mener toutes actions de développement des forêts privées dans le cadre d'une gestion multifonctionnelle par le conseil technique pour transmettre des forêts d'avenir tout en récoltant du bois. L'association agit par la formation des propriétaires forestiers à la gestion durable, par l'amélioration de la structure foncière pour redonner un usage aux forêts délaissées, par l'aménagement des chemins forestiers pour accéder aux forêts, et par l'animation des associations forestières au cœur des territoires. «Un travail de fond a été mené ces dernières années. Ces actions étaient financées dans le cadre du plan pluriannuel régional de développement forestier d'Alsace 2012-2016 pour lequel intervenaient nos quatre techniciens, mais également quatre conseillers du service forêt de la Chambre d'agriculture d'Alsace, avec la participation du centre régional de la propriété forestière. Le travail mené a été important et formidable. Je pense notamment à toutes ces animations des bourses foncières, les conseils donnés aux acheteurs et aux vendeurs de parcelles boisées, aux visites, conseils et diagnostics pour les projets de coupe de bois, sans oublier les animations d'associations locales et l'organisation de réunions forestières», explique le président des Forestiers d'Alsace Jean-Marie Batot. Mais, depuis plusieurs mois, les difficultés économiques s'accroissent. La faute à des finances publiques exsangues au niveau national qui empêche l'Etat de s'engager davantage. La faute également à la refonte des collectivités

Wohlhuter, directeur de Forestiers d'Alsace. Les quatre techniciens, Marc Debus, Christophe Doumraux, Jean-Marie Sylvestre et Valentin Mann ont donc été licenciés pour des raisons économiques. Ils ont reçu une proposition de contrat de sécurisation professionnelle. Trois d'entre-eux ont déjà pu se reclasser dans le même secteur d'activité, mais dans une autre zone géographique, et avec des responsabilités différentes.

Néanmoins Forestiers d'Alsace, avec le soutien du service forêt de la Chambre d'agriculture d'Alsace et du centre régional de la propriété forestière, entend poursuivre son travail, tout en redéfinissant ses priorités d'actions. «Toutes ces évolutions, et notamment les impacts du déclin de la création du conseil territorial unique d'Alsace, seront expliqués aux adhérents dans le cadre des assemblées générales des associations forestières, et de l'assemblée générale de forestiers d'Alsace le 13 mai 2017», conclut Jean-Marie Batot. Très affecté par la situation, le directeur Daniel Wohlhuter a néanmoins tenu à saluer les quatre techniciens lors d'une cérémonie de remerciements. Si Valentin Mann, était excusé car en déplacement hors de la région, Marc Debus, Christophe Doumraux et Jean-Marie Sylvestre étaient bien présents. Ils se sont tous félicités de leurs parcours chez les forestiers d'Alsace tout en regrettant évidemment cette conclusion.

Jean-Michel Hell

### Russie

Yoyo dans le financement des programmes agricoles russes. Le ministère de l'agriculture réduit les programmes, et modifie les objectifs des programmes de développement agricole pour la période 2013 à 2020. Le gouvernement moscovite prévoyait jusqu'à présent de remplacer les produits agroalimentaires importés par de la production locale. Maintenant le pays veut surtout augmenter les productions exportables, si l'on en croit l'agence russe «Agro.ru». Le budget des programmes de développement agricole pour cette année a été diminué de 28% à 215,8 Md de roubles, environ 3,6 Md€. Le ministre russe Alexander Tasschov a déclaré à l'antenne «Russie 24» que ce sont les taux d'intérêts des crédits à l'agriculture qui sont en cause. Ils pourraient être abaissés de 5% à 2%. Moscou voit les priorités pour les budgets de soutien dans l'économie laitière, la viande, la production de céréales et de fruits et légumes, les acquisitions foncières et les aides aux petites exploitations agricoles. Mais les objectifs d'autosuffisance prévue au départ des programmes sont corrigés vers le bas. Pour le lait et les produits laitiers, la Russie ne vise plus qu'une autosuffisance de 80,6% contre 90,2% initialement. Pour les céréales, le taux d'autosuffisance visé est de 99,3%, pour les huiles végétales de 83,9%, pour les pommes de terre de 97,6%, 90,2% pour les viandes et viandes transformées, ainsi que 95,5% pour le sucre de betteraves.

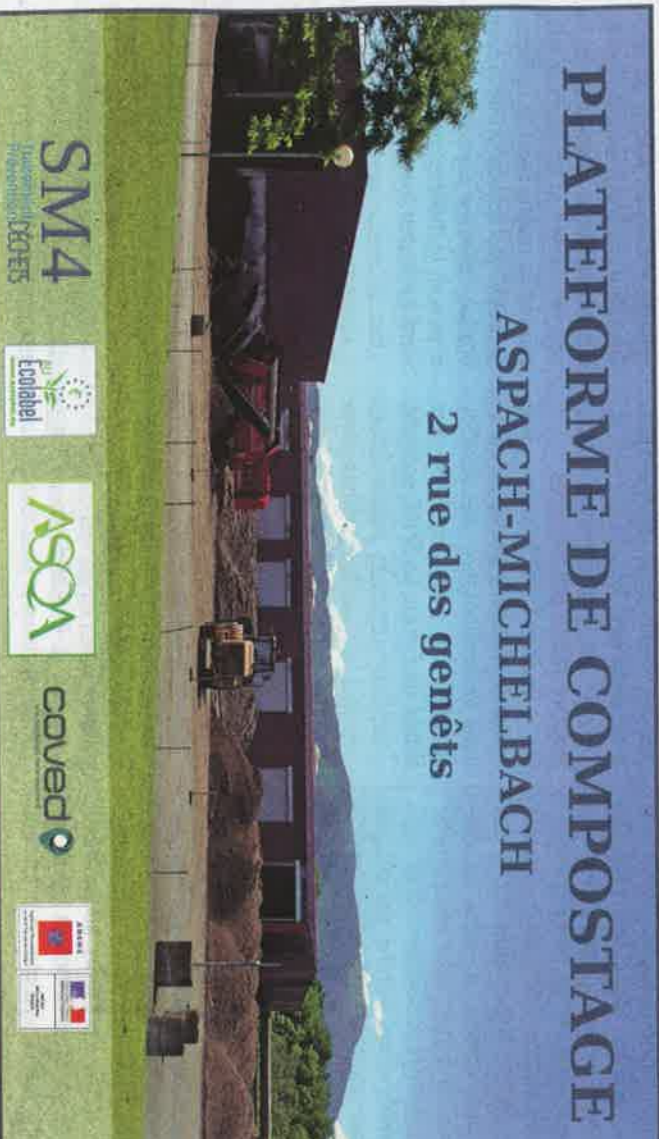
### Allemagne

Production légumière : l'asperge en tête. En 2016, les surfaces en production d'asperges ont augmenté de 5% par rapport à 2015, sur un total de 27 000 ha. Cette surface représente 22% de la surface totale en production légumière. Les principaux Länder de production d'asperges : Niedersachsen 5 930 ha, Brandenburg 4 410 ha, Nordrhein-Westfalen 4 310 ha, Bayern 3 740 ha. La production totale allemande d'asperges était en 2016 d'environ 120 000 tonnes. La récolte totale 2016 de légumes était de 3,5 Mt en augmentation de +3% par rapport à la moyenne des quatre ans précédents, et ce malgré des conditions climatiques localement défavorables. En importance de production, derrière les asperges on trouve, les oignons avec 11 300 ha, les carottes 11 200 ha, le chou 6 200 ha. Les plus importantes récoltes en volumes, sont celles des carottes avec 642 000 t et des oignons 523 000 t. 7 493 exploitations allemandes ont des surfaces en légumes et fraises avec un total de 140 100 ha, dont 137 900 ha en plein champ. Cette surface est en augmentation de 4% en un an. Les surfaces les plus importantes se trouvaient en Nordrhein-Westfalen 23 160 ha, Rheinland-Pfalz 19 500 ha, Niedersachsen 19 300 ha. Les surfaces en fraises de plein champs ont augmenté de 4% à 17 000 ha, principalement en Niedersachsen 3 860 ha, et Baden-Württemberg 3 330 ha. En 2016, 1 138 exploitations ont produit en plein champ des légumes bios, sur 12 400 ha, en augmentation de 1 650 ha ou de + 10%.

### Suède

Le prix des fermages en augmentation. Le prix moyen des fermages pour des terres arables en Suède était en 2015 de 180 €/ha, en augmentation de 1% dans l'année. Cette stabilité est à l'opposé du doublement des fermages dans la période 1995/2011. Cette moyenne cache aussi des écarts importants notamment avec le sud Suédois intensif, où l'on arrive 433 €/ha en moyenne, la plus forte du pays. Il faut tout de même relever que cette moyenne, la plus élevée, est en baisse de 15 €/ha par rapport à 2015.

## PLATEFORME DE COMPOSTAGE ASPACH-MICHELBACH 2 rue des genêts



SM4  
Société des  
Membres



ASQA

coved



## INVITATION

- ♦ 20 mars : agriculteurs - grandes cultures
  - ♦ 22 mars : viticulteurs
  - ♦ 24 mars : serristes, maraîchers et pépiniéristes
- horaires libres entre 14h et 17h

### Au programme :

- ♦ présentation du compost
- ♦ visite du site

Contact : 03 89 26 64 15 / sonia.dahl@coved.com